



## Comité consultatif national

Mercredi 19 juin 2024, de 8 h 30 à 11 h 15 (HAR);  
Fairmont Hôtel Macdonald, Edmonton, Alberta

---

### Présences

---

#### Comité consultatif national

Jane Lister  
Ron Ormson  
Christopher Hilken  
Nadine Blaney  
Alex von Knobloch

#### Autres participants

Bob Masterson  
Vanessa Foran  
Jeff Stevens  
Helder Botelho  
Shawna Bruce (animatrice)

### 1. Mot de bienvenue

Shawna remercie les membres du Comité consultatif national (CCN) et ceux du comité de Gestion responsable de participer à la réunion. Tous les participants se présentent.

L'ordre du jour de la réunion de juin 2024 et le procès-verbal de la réunion de février 2024 sont approuvés.

### 2. Moment de Gestion responsable<sup>MD</sup>

Shawna présente le moment de Gestion responsable<sup>MD</sup> « Incident à Sarnia – chronologie des événements : Qu'en pense le public. » Shawna retrace la chronologie des événements à partir du 16 avril 2024, date à laquelle la Première nation Aamjiwnaang a demandé la fermeture de l'usine d'Ineos Styrolution (membre de l'ACIC) après que la station de surveillance de la qualité de l'air située près du bureau de la bande a enregistré des niveaux d'émission de benzène élevés.

- L'entreprise n'a pas réagi rapidement et, par conséquent, les médias ont rapporté l'événement sans commentaire de la part d'Ineos. Le 20 avril, le gouvernement leur a demandé de fermer l'usine d'Ineos temporairement. Le maire de Sarnia a exprimé sa frustration à l'égard de la réaction d'Ineos en de telles circonstances. Le 1<sup>er</sup> mai, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario a suspendu l'autorisation environnementale (AE) de l'entreprise.
- Le 17 mai, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a pris un arrêté d'urgence demandant aux usines pétrochimiques de la région de Sarnia de limiter les niveaux d'émissions de benzène. L'arrêté a été ensuite prolongé pour une durée pouvant aller jusqu'à deux ans.
- Le 30 mai, l'Ontario a adopté un nouveau règlement en vertu de la Loi sur la protection de l'environnement. Le 11 juin, Ineos a publié un communiqué annonçant la fermeture définitive de son usine de Sarnia d'ici juin 2026.

- Sarnia doit maintenant transporter le benzène ailleurs, par voie ferroviaire et maritime. Cela représente-t-il un risque accru pour la communauté?
- Ineos Styrolution a effectué une vérification conformément au nouveau processus d'audit en septembre 2024.

Bob Masterson met la situation en contexte. Les émissions de benzène ont diminué de manière significative, notamment après l'acquisition du site par une entreprise (qui était à l'origine une société d'État). Il s'agissait de la première fois que l'industrie étudiait collectivement un nouvel équipement pour réduire les émissions et les fuites à Sarnia. Cette situation était attribuable à des émissions fugitives, et non à un phénomène quotidien.

Il existe une norme technique relative aux émissions de benzène pour assurer la qualité de l'air en Ontario, et Ineos était en conformité avec cette norme technique.

Rien ne prouve que l'entreprise ait enregistré un dépassement des normes d'émission sur son propre équipement, mais seulement sur celui de la Première nation Aamjiwnaang. Il est frustrant pour Ineos de se voir pénalisée par la nouvelle réglementation alors que d'autres entreprises ont déjà dépassé la nouvelle norme.

L'entreprise a demandé à rencontrer ECCC et d'autres ministères pour discuter des nouvelles réglementations, mais cette réunion n'a jamais eu lieu.

L'ACIC a assuré la liaison entre le gouvernement et Ineos et a répondu aux questions des médias. Nous avons demandé à Bryan Lucas de rencontrer le comité de Gestion responsable<sup>MD</sup> et le conseil d'administration de l'ACIC. Il s'agissait d'un problème de gestion du changement : Bryan Lucas avait établi une relation avec la Première nation Aamjiwnaang, mais il a été muté à Cincinnati, et le nouveau directeur n'a pas établi de relation avec la communauté.

Bob a rencontré des représentants du gouvernement qui travaillent avec le cabinet. Selon lui, les relations avec l'industrie à Sarnia sont les pires de toutes celles entretenues avec l'ensemble du Canada. Le message des responsables des communications et des avocats de Sarnia était que nous ne pouvions pas les réglementer parce qu'ils sont vulnérables. Non seulement le problème touchait Ineos, mais également l'ensemble de l'industrie – et son avenir. Pour que le secteur se maintienne, les acteurs clés devront changer d'approche pour s'adapter aux nouvelles réglementations.

Un membre du CCN fait remarquer que si la communication permanente qui instaure la confiance est rompue, tout s'écroule.

Conseil consultatif de Sarnia sur l'énergie et la chimie – Bob suggère que l'Assemblée des Premières Nations (APN) soit impliquée, proposition que le maire refuse. La balle est dans son camp pour revitaliser le conseil. Pour ce faire, il faut impliquer d'emblée l'APN et les intervenants actifs de l'industrie, pas seulement les retraités. Il s'agira de conversations difficiles; il est accepté que la présentation soit faite au conseil.

**Q :** Comment les fuites se sont-elles produites?

**R :** Il ne s'agissait pas de fuites, mais d'émissions fugitives. Le gouvernement a accordé à Ineos un délai de 45 jours pour installer des systèmes de contrôle des émissions. La commande des pièces nécessaires à l'installation de cet équipement de contrôle des émissions prendrait beaucoup plus de temps.

Un membre du CCN affirme que l'affaire se serait terminée différemment si Ineos avait montré davantage de transparence envers la communauté.

R : Bob, si Bryan avait été présent, l'APN aurait obtenu une réponse plus rapidement. Mais un site ne peut pas dépendre d'une seule personne.

### **3. Remarques du président et nouvelles de l'ACIC**

Bob Masterson souhaite personnellement la bienvenue aux participants au nom de l'ACIC. Lors de la prochaine réunion du CCN, le comité peut demander à l'ACIC comment elle compte aborder la question.

Bob informe le CCN qu'il a fait part au conseil d'administration de son intention de prendre sa retraite en 2025. Le conseil d'administration entamera son processus de passation pour désigner une nouvelle direction.

### **4. Nouvelles du comité de Gestion responsable<sup>MD</sup>**

Helder Botelho, chef des opérations au Canada, Lanxess Canada Co./Cie et membre du comité de Gestion responsable<sup>MD</sup> (CGR) de l'ACIC, prend la parole au nom d'Emily Fattore, qui ne peut assister à la réunion.

Nous estimons que ce n'est pas le mandat du CGR, mais celui du conseil d'administration. Non seulement Sarnia touche toutes les entreprises, mais également la réputation de l'industrie.

Un nouveau logo sera créé pour la Gestion responsable, avec l'appui du Conseil international des associations de l'industrie chimique (ICCA). Le lancement aura lieu le 24 juin.

Le plan visant à combler les lacunes en matière de norme RC14001, dont Peter Noble dirige l'initiative en notre nom, est en cours d'élaboration. Dans les trois prochains mois, il sera possible de donner de la rétroaction à cet égard.

Même si Ineos a fait l'objet d'une vérification, je ne veux pas que les gens pensent que quelque chose cloche dans ce processus. Je pense que le fait qu'Ineos vienne faire une présentation au CCN renforcera la responsabilité et la transparence.

Nous souhaitons nous aligner sur les attentes de l'American Chemistry Council (ACC) afin de les intégrer dans le plan de comblement des lacunes. Comment auditons-nous nos membres?

Bob indique que l'ACIC a reçu trois demandes d'adhésion de la part d'entreprises productrices d'ammoniac. Nous croyons comprendre que le gouvernement fédéral soutiendra le transport de l'ammoniac du Canada vers l'Asie. Lorsque le conseil d'administration se réunira en octobre, il s'agira d'une année record en matière d'augmentation du nombre de membres.

### **Foire aux questions**

**Q :** Quel est le pourcentage du chiffre d'affaires global des membres de l'ACIC comparativement aux autres acteurs de l'industrie chimique?

R : Soixante-dix pour cent des ventes de produits chimiques sont réalisées par les membres de l'ACIC.

#### **5. Recrutement pour le Comité consultatif national : bilan de l'évaluation des candidats**

Le CCN examine les dossiers de trois candidats qui pourraient se joindre au comité. Une discussion sur les conflits d'intérêts et la clarification des rôles actuels s'ensuit. Il n'existe pas de charte propre au CCN, ni de code de conduite. Il est suggéré de les mettre en place.

#### **6. Séance à huis clos**

Le comité entame une session à huis clos et lève ensuite la séance.